

Mission optionnelle :

Accompagnement des professionnels de santé sur le territoire

Action n°2 : Accompagner les professionnels de santé du territoire dans un processus d'adhésion à un exercice coordonné autour d'un projet de santé

Mission(s) ACI	Accompagnement des professionnels de santé sur le territoire
Objectifs régionaux de référence (PRS 2018-2023)	<p>« Faire évoluer l'offre de santé pour mieux répondre aux besoins »</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer l'offre de soins dans les territoires au service des patients • Assurer la répartition des professionnels de santé sur le territoire • Assurer l'efficacité du système de santé
Contexte de l'action	Le territoire de la CPTS Nevers Sud-Nivernais dénombre peu de professionnels de santé exerçant au sein d'une structure d'exercice regroupé coordonné.
Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Faire connaître les différents modes d'exercice coordonné (CPTS, ESP, MSP, CDS) • Promouvoir l'adhésion à la CPTS et la participation à ces actions • Accompagner les professionnels de santé adhérant à la CPTS souhaitant se regrouper dans une structure d'exercice coordonné ou participer à des actions de soins coordonnées autour d'un projet de santé
Personnes référentes de l'action	
Éléments du diagnostic territorial	<ul style="list-style-type: none"> • Démographie des professionnels de santé • Besoins de soins de la population • Nombre de MSP, ESP, CDS sur le territoire de la CPTS
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser des soirées de découverte de l'exercice coordonné pour répondre aux questions des professionnels de santé et faire connaître les différents modes d'exercice • Faciliter la création de Maisons Médicales, de Maisons de Santé Pluriprofessionnelles, y compris « hors les murs » et « multisites », organisées autour d'infrastructures informatiques dédiées pour le partage

	<p>des informations</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre des outils digitaux permettant la réalisation de RCP dans de bonnes conditions (et par là même permettant une sécurisation de la pratique), avec le recours à des outils facilitant la communication (visioconférence, partage de dossiers digitalisés) et décloisonnant les exercices (permettant aux professionnels de se réunir autour d'une situation à étudier).
Lien avec les autres actions de la CPTS	<ul style="list-style-type: none"> • Coordonner l'accueil des professionnels de santé • Valoriser les opportunités professionnelles du territoire • Formation des professionnels de santé • Attractivité du territoire
Public bénéficiaire	<p>Professionnels de santé s'installant sur le territoire de la CPTS Etudiants en cursus médical et paramédical sur le territoire de la CPTS</p>
Territoire couvert	<p>Ensemble du territoire de la CPTS</p>
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • ARS • Assurance Maladie • Conseils de l'ordre des professions médicales et paramédicales • FEMASCO-BFC (Fédération des Maisons de Santé et de l'Exercice Coordonné en Bourgogne Franche-Comté). • URPS, ECOLIB
Calendrier prévisionnel	<p>A débiter dans le courant du 4^{ème} trimestre 2022</p>